

Sujet : EP des Bouiges > Demandes de compléments

De : Dominique BERGOT <dominique.bergot0586@orange.fr>

Date : 09/05/2023, 17:12

Pour : Maylis DUGAST <maylisdugast@groupevaleco.com>, jeanpauldombret@groupevaleco.com

Copie à : "renard.roland" <renard.roland@gmail.com>, Didier VINCENT <vincent.didier.fursac@gmail.com>

Madame, Monsieur,

L'enquête publique complémentaire pour le parc éolien des Bouiges est désormais en cours.

Afin de compléter son analyse, la commission d'enquête souhaite avoir des éclaircissements sur quelques points :

- 1)** Les promesses de baux couvrent des parcelles qui ne sont pas destinées au projet. C'est le cas par exemple des parcelles B161, B185, B187, B188, B189, B72, B73, B83, B84, B86 et B87 appartenant à M. LAVERDANT Bruno et des parcelles B169, B170, B171, B172, B173, B174, B177, B178, B63, B64, B65 appartenant à M. BUVAT Bernard. Ces promesses de baux couvrent au total environ 13 hectares que la commission d'enquête ne relie pas au projet.
- 2)** En raison du décès de deux des trois propriétaires de la parcelle B191, la maîtrise foncière pour l'éolienne E3 (famille PERRIN POURNOT) ne semble pas acquise. En effet, le dossier ne mentionne pas les héritiers ou d'éventuelles hypothèques.
- 3)** Le projet de VALECO nécessitera un investissement de 13,5 M€, autofinancé par EnBW. Cependant, les engagements de EnBW demeurent assez généraux ("soumis à l'approbation des instances décisionnelles du Groupe") et ne portent que sur 9 M€.
- 4)** L'enquête publique complémentaire a pour objet de donner un avis motivé sur un projet pour lequel le modèle d'aérogénérateur, selon VALECO, n'existe plus. La commission d'enquête a vérifié ce point auprès du fournisseur d'aérogénérateurs et se demande alors pourquoi VALECO n'a pas actualisé son projet avec un modèle d'aérogénérateurs actuellement disponible.
- 5)** Les photomontages montrent une forte visibilité du projet pour certains lieux, comme Le Moulin Saulnier, Le Grand Plaix, La Croix Saint-Roch ou La Ferme des Buis. Par quel artifice les impacts peuvent-ils être qualifiés de "faibles" à "modérés" ?

La commission d'enquête attend des réponses factuelles et synthétiques et - le cas échéant - reviendra vers vous en fin d'enquête pour des demandes complémentaires.

Bien cordialement,

Dominique BERGOT - Président de la commission d'enquête